

BUREAU D'EXPERTISES AUTOMOBILES S.A SPRINGUEL

Rue de la Motte, 14
4500 HUY

IBAN BE14 0000 6342 6983
T.V.A : (BE) 0426.101.112 BPN

(BIC BPOTBEB1)

T.V.A : (BE) 0436.101.112

IEA : PM0021F

Tél : 085/25.25.48 Fax: 085/25.38.92

DOSSIER N°

Procuration de vente véhicule accidenté

Questionnaire à renvoyer, après l'avoir complété et signé, au Bureau d'Expertises SPRINGUEL, rue de la Motte 14 à 4500 HUY.

Je soussigné

Nom :

Adresse :

autorise par la présente le BUREAU SPRINGUEL S.A., rue de la Motte 14 à 4500 HUY,
agissant pour le compte de la Compagnie d'Assurances et en vertu du
contrat que j'ai souscrit auprès d'elle, à vendre en mon nom et au bénéfice de la compagnie,
mon véhicule accidenté

De marque :

Châssis :

Je remets ce jour au BUREAU SPRINGUEL S.A. le carnet d'immatriculation ainsi que le certificat de conformité.

Je m'engage à laisser le véhicule dans l'état où il était le jour de l'expertise, excepté, les accessoires récupérables.

Si le véhicule est équipé avec des jantes et pneus hivers, je m'engage à remettre les jantes d'origines dans les plus brefs délais.

Fait à le

Signature : (avec mention lu et approuvé)